

Comment engager une rénovation énergétique efficace en copropriété ?



Biomasse Normandie

Au carrefour de l'énergie, de l'environnement et du développement local

Une association au cœur des enjeux actuels

Notre mission:

- Valorisation énergétique et agronomique de la biomasse
- Économies d'énergies et utilisation des énergies renouvelables
- Gestion des déchets

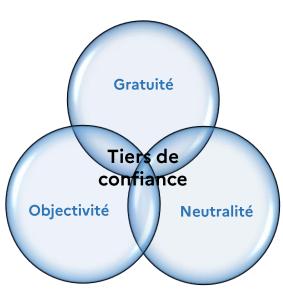




L'Espace Conseil France Rénov'

- Mission de service public de la rénovation énergétique.
- Des conseils neutres, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique.
- 450 espaces conseil répartis sur l'ensemble du territoire.
- En 2022, l'Espace Conseil FAIRE devient l'Espace Conseil France Rénov'.











Le chauffage de ma maison coûte trop cher. Quelle énergie choisir?

J'ai un devis pour changer mes fenêtres. Quelles sont les aides possibles ?







Je viens d'acheter une maison. Par quoi commencer?



Je souhaite isoler mon grenier. Quel matériau choisir?

L'accompagnement des copropriétés

Historiquement

























2013 - 2015

2016 - 2018

2019 - 2020

2021 - 2023

Intégré à la plate-forme

Programme expérimental

d'accompagnement des copropriétés visant à augmenter le taux de rénovation énergétique et à améliorer la qualité des rénovations effectuées. Mission pérennisée dans la plate-forme de la Rénovation de Caen la mer.





Les copropriétés accompagnées sont 5 fois plus nombreuses à s'engager dans un projet de rénovation énergétique que les copropriétés non accompagnées

Si vous étiez copropriétaires, quelles seraient vos motivations pour engager une rénovation énergétique ?

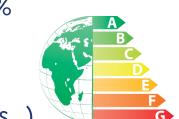
- Amélioration du lieu de vie
 - Augmentation du confort hivernal et estival.
 - Habitat plus sain (humidité, CO², polluants...).
- Charges d'énergies allégées
 - Réduction et stabilisation de la facture énergétique.



- Un appartement ancien classé A/B possède une plus-value de 15 % par rapport à une catégorie D; 5 % pour les C. Étude des « Notaires de France »
- Les mesures incitatives ont tendance à devenir réglementaires (évolution du DPE, interdiction de louer les passoires énergétiques...).
- Réduire l'impact de ses consommations
 - 25 % des consommations énergétiques du Département dépendent du résidentiel. ORECAN - 2019

Des réponses évidentes et connues, mais dont l'importance et l'enjeu varient d'un copropriétaire à un autre!





Contexte dans le Calvados

D'après l'INSEE

416 000 logts...

...dont 160 000 appartements

69 500 appartements privés en résidence principale

Contexte dans le Calvados

D'après le Registre National d'Immatriculation des copropriétés

5 930 copropriétés enregistrées sur le registre national 4 500 copropriétés de moins de 50 lots

3 000 copropriétés construites avant la première RT 1974

Contexte National

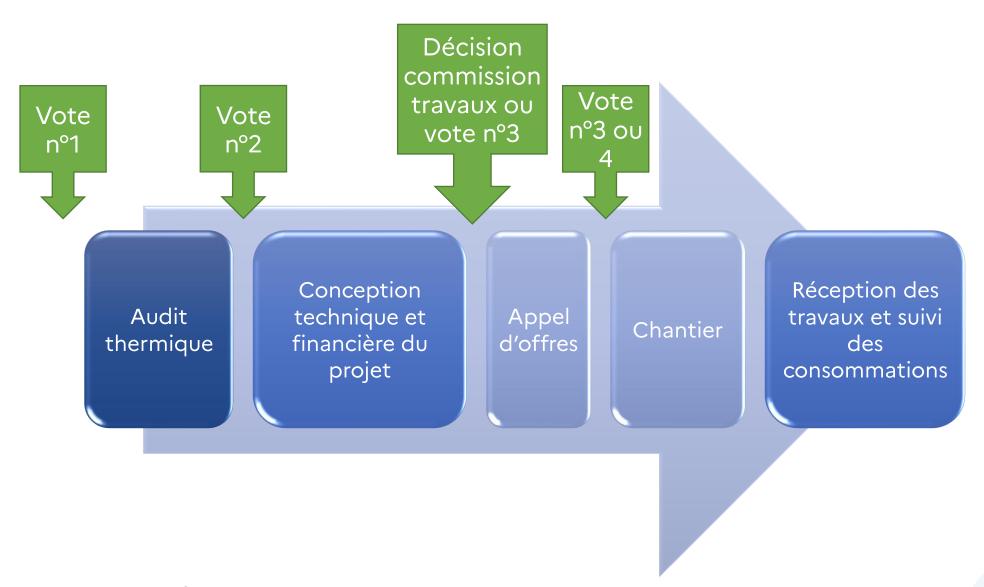
- Lutte contre les logements en passoires énergétiques
 - Nouveau DPE en juillet 2021
 - Interdiction progressive de louer pour les logements G, puis F, puis E
 - Obligation de fournir un audit en cas de vente d'une passoire
- Nouvelles obligations pour les copropriétés
 - DPE collectif d'ici 2026
 - PPT (Plan Pluriannuel de Travaux) obligatoire
- Nouvelles opportunités
 - Création de MaPrimeRénov' Copropriété en 2021...
 - ... et renforcée chaque année depuis



Les étapes d'un projet

Le chemin à parcourir

Les grandes étapes

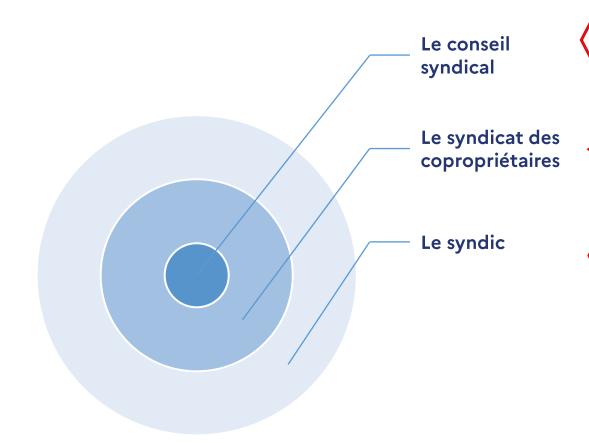




Les acteurs d'un projet

L'organisation interne

L'organisation habituelle



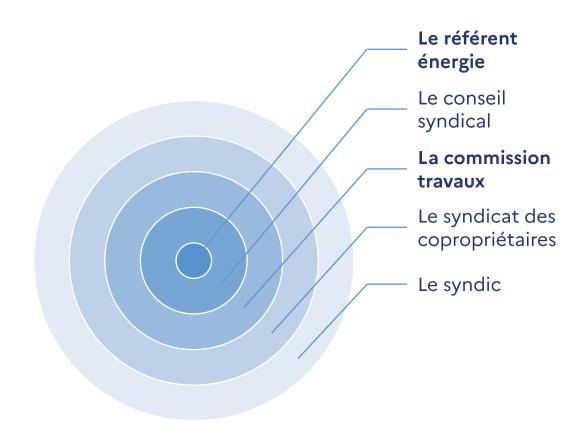
Copropriétaires élus par l'AG. Assiste le syndic et contrôle sa gestion. Peut valider des décisions si l'AG l'y autorise.

Réuni en AG, il vote toutes les décisions importantes.

Désigné par l'AG, il exécute les décisions prises en AG et assure la gestion administrative, technique et financière de la copropriété.

L'organisation interne

En mode projet



Interlocuteur privilégié des partenaires du projet. Maintient la dynamique.

Composée du CS élargi à tous les copropriétaires intéressés. Suit et pilote spécifiquement le projet de rénovation, assure la communication vers les copropriétaires et les partenaires professionnels.

Pourquoi une commission travaux?

Rôle : porter le projet

- Prendre les décisions à chaque étape
- Échanger avec les partenaires
- Assurer la communication

Organisation

- 3 à 5 réunions (parfois en visio-conférence)
- Échanges par mails et validation des documents

Quelques tâches de la commission

- Entretien avec les cabinets de maître d'œuvre pour présenter un choix préférentiel aux copropriétaires lors de l'AG
- Réunions régulières avec le maître d'œuvre et le thermicien (étudier les scénarii de travaux, les variantes, choix esthétiques...)
- Accompagnement terrain pour la réalisation de l'enquête sociale par l'AMO.

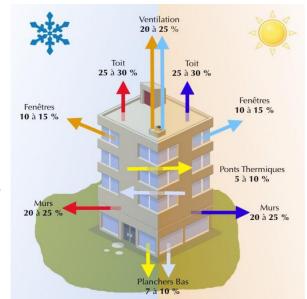


Le bureau d'études thermiques (BET)

Tout au long du projet

Au démarrage du projet, le BET produit un audit thermique

- C'est un outil d'aide à la décision pour se projeter vers une rénovation globale.
- L'audit :
 - Indique les pertes d'énergie du bâtiment et permet de cibler les priorités.
 - Préconise les travaux d'économie d'énergie en chiffrant les gains thermiques et financiers de chaque action.
 - Propose des scénarii de travaux jusqu'au niveau BBC rénovation.



En phase de maîtrise d'œuvre

- Produit des calculs complémentaires, si nécessaires, pour le choix des matériaux et/ou systèmes (ex : calcul de la puissance de chauffage après isolation, calcul du réseau de ventilation, diamètre, longueur...).
- ➤ Justifie le gain énergétique du projet final grâce à une étude règlementaire sur la base des devis retenus → indispensable pour l'obtention des aides.

Le maître d'œuvre

De la conception à la réception, un travail en 3 grandes phases





Diagnostic architectural

et pré-chiffrage

- Identifie les forces et faiblesses du bâtiment
- Étudie plusieurs programmes de travaux possibles





Appel d'offres entreprises

- Sur la base d'un seul programme de travaux
- Conception technique (choix matériaux, technique...)
- Consultation des entreprises et analyse des offres

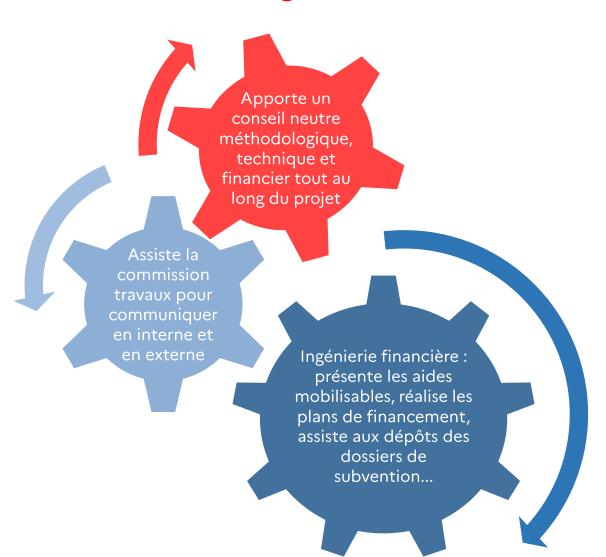


Chantier

- Organise et planifie
- Pilote et coordonne
- Réceptionne

L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

De l'huile dans les rouages



Pour les copropriétés de Caen la mer, cette mission peut être réalisée par un partenaire de la Maison de l'Habitat (Biomasse Normandie / Soliha).

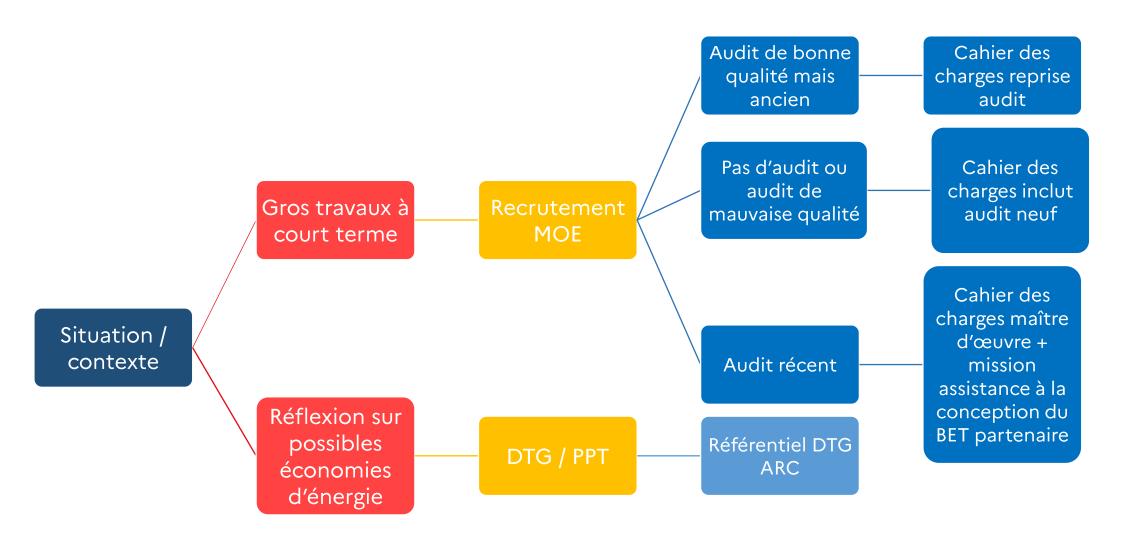
Dans ce cas, elle est 100 % financée par la collectivité. La copropriété doit s'engager en signant un acte d'engagement.

L'accompagnement peut se poursuivre jusqu'au suivi des consommations réelles après travaux.

Les autres partenaires

- CSPS: Coordonnateur Sécurité Protection Santé
 - Prévient les risques issus de la co-activité des entreprises sur le chantier
- Bureau de contrôle
- Service urbanisme de la ville et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France)
 - Accompagnent la conception du projet en garantissant le respect de la valeur patrimoniale des bâtiments
 - Délivrent (ou non) les autorisations d'urbanisme
- Les financeurs
 - ANAH
 - Région Normandie
 - Caen la mer
 - Les obligés (entreprises qui vendent de l'énergie)

2 parcours possibles selon la situation et le contexte





Les aides financières pour les économies d'énergie

Les dispositifs Quels travaux? Collectifs? Privatifs? Occupants & Programme Travaux simples? bailleurs ambitieux (35 %)? Les certificats D'ÉCONOMIES Les certificats D'ÉCONOMIES Caenlamer MaPrimeRénov' RÉGION NORMANDIE **MaPrimeRénov**



Les aides collectives mobilisables en 2023 copropriétés saines

Travaux simples sans économie d'énergie

Pour un projet de ravalement simple

- Aucune aide financière ni amélioration de la valeur verte
- Vérifier si obligation d'isoler ou pas (surcoût isolation non rentable en 10 ans)

Travaux simples d'économie d'énergie

Uniquement les Certificats d'Économie d'Énergie (aide des vendeurs d'énergie)



Les aides collectives







- Pour un projet performant à 35 % d'économie d'énergie minimum.
- Aides collectives accordées aux syndicats des copropriétaires, indépendantes des profils et ressources individuels.
- Finance les travaux d'économies d'énergie sur parties communes et les travaux privatifs d'intérêt collectif.
- Obligation de recourir à un maître d'œuvre et un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Les aides collectives : MaPrimeRénov'



- > 25 % du montant des travaux HT
- > max travaux éligible : 25 000 €/lgt
- ➤ Subvention maximale : 6 250 €/lgt

+ 500 € /lgt si atteinte étiquette B

+ 500 € /lgt si sortie de passoire + 3 000 € /lgt pour les copros fragiles + 1500 € / + 3000 € pour les ménages modestes / très modestes

Les aides collectives : MaPrimeRénov' 2024

En attente de validation du ministère et de la publication des arrêtés



Nouvelles exigences:

- Atteinte Classe B ou C
- Pas d'énergie fossile ni installée ni conservée si un raccordement réseau de chaleur urbain est possible
- Confort d'été = protections solaires
- Traitement ventilation et étanchéité à l'air
- Régulation et calorifugeage

+ 500 €/lgt si atteinte étiquette B

- 35 % du montant des travaux HT
- > max travaux éligible : **40 000** €/lgt
- > Subvention maximale : **14 000** €/lgt

+ 5 % si sortie de passoire

+ **20** % pour les copros fragiles + 2 500 € / + 4 000 €

pour les ménages

modestes / très

modestes

Les aides locales Région Normandie et Caen la mer

- Deux aides complémentaires basées sur le même cahier des charges.
- Visent le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) Rénovation en une ou plusieurs étapes
- 2 niveaux d'aides (forfait par logement) selon le gain énergétique 35 % ou rénovation BBC
- Exigences techniques supérieures au national



- > 2 000 €/lgt si >35%
- > 4 000 €/lgt si BBC



- > 1 000 €/lgt si >35%
- > 2 000 €/lgt si BBC

Exemple de plan de financement

Copropriété de 20 logements à Hérouville-Saint-Clair - 1960



- 84 000 €

- 80 000 €



- 40 000 €

- 25 000 €



191 000 €



Travaux votés : rénovation BBC

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation du plafond du sous-sol
- Ventilation mécanique collective
- Nouvelle chaufferie au gaz de ville
- Embellissement, sécurité, désamiantage, normes incendie...

7 500 à 13 000 € par logement

Eco-PTZ
copropriété +
Prêt collectif
« avance de
subvention »

Le niveau BBC rénovation c'est quoi?

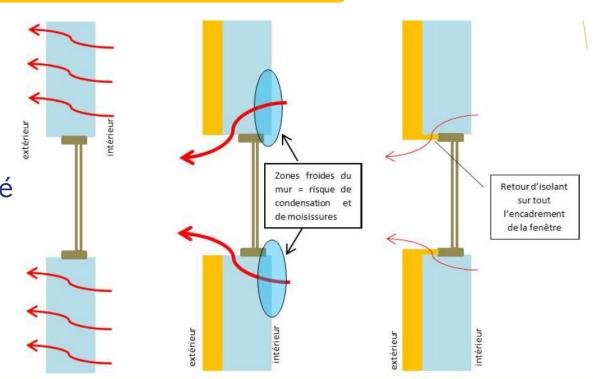


Un niveau de performance du bâtiment existant rénové défini par l'association Effinergie et reconnu par l'état.

Un certain nombres d'indicateurs techniques et de gardes fou à respecter, mais pour faire simple ...

Étiquette A ou B à l'arrivée

- Priorité à l'isolation et la ventilation
- Traitement des ponts thermiques et de l'étanchéité à l'air



Des travaux dépendant les uns des autres





 Rend étanche le bâtiment

Suppression simple vitrage

 Rend étanche le bâtiment

Ventilation efficace

 Evacue l'humidité, évite les moisissures

Des travaux dépendant les uns des autres (cas plus complexes)

Isolation des murs + • Rend étanche le bâtiment suppression simple vitrage Ventilation • Evacue l'humidité, évite les moisissures efficace Suppression • Chaudières et des appareils à chauffe-eau gaz combustion anciens

non étanche

Travaux collectifs VS privatifs

Travaux collectifs

Ravalement de façade avec ou sans isolation

Réfection couverture avec ou sans isolation

Réfection chaufferie collective avec ou sans changement d'énergie

Travaux privatifs

Isolation des murs par l'intérieur

Remplacement des fenêtres et portes

Changement de chaudière individuelle

Travaux privatifs d'intérêt collectif

Remplacement de menuiseries privatives

Mise en place de robinets thermostatiques

Et c'est tout!

Concrètement des soucis pour faire voter : les portes palières, les coffres de volets roulants, les chaudières ou chauffe-eau individuels...



Nicolas MARIE Coordinateur Pôle Copropriétés

Merci de votre attention!

Espace Conseil France Rénov'
Pôle copropriétés
Biomasse Normandie
02 31 34 19 20
copro@biomasse-normandie.org